

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
municipal, tenue à la salle du conseil le 22 janvier 2019,
à 18 h 30**

Sont présents : M.Hans Gruenwald Jr., maire
Mme Marie-Claude Frigault, conseillère
Mme Edith de Haerne, conseillère
M. André Boucher, conseiller
M. Danny Lalonde, conseiller
M. Mario Gauthier, conseiller
Mme Hélène Therrien, OMA, greffière

Sont absents : M. Archie Martin, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.

L'avis de convocation a été signifié à M. Hans Gruenwald Jr., Mme Marie-Claude Frigault, M. Archie Martin, Mme Edith de Haerne, M. André Boucher, M. Danny Lalonde et M. Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Présentation et dépôt du premier projet de règlement numéro 275-19-2019 amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé
3. Période de questions allouée aux personnes présentes
4. Levée de la séance

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 30 par M. Hans Gruenwald Jr., maire. Mme Hélène Therrien, greffière, fait fonction de secrétaire.

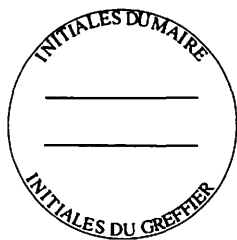
2019-01-023

Présentation et dépôt du premier projet de règlement numéro 275-19-2019 amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé

Le premier projet de règlement présenté par la greffière et est déposé à la présente séance.

Il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 275-19-2019 amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
municipal, tenue à la salle du conseil le 22 janvier 2019,
à 18 h 30**

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

2019-01-024

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 33.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Hélène Therrien, OMA
Greffière